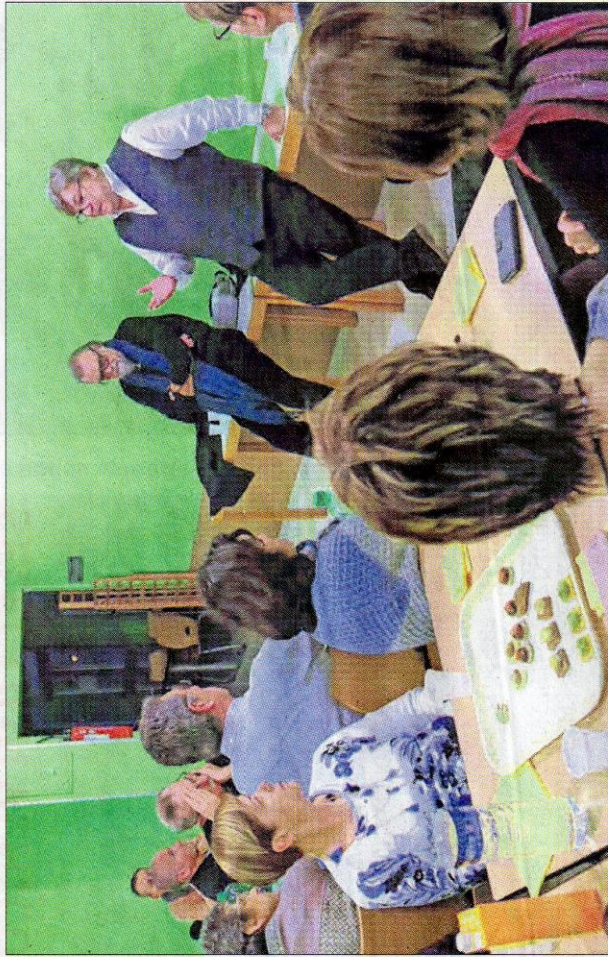


Pour Alain-Michel Ceretti, le président de France Assos Santé, la liberté d'installation des médecins s'arrête où commence le besoin vital des malades. Il revendique le statut de lobby de l'association. Rencontre à Angoulême.

Jean-François BARRÉ  
jfbarré@charentelibre.fr

C'est sa première visite depuis la création de France Assos Santé, à la fin de l'année. Alain-Michel Ceretti est le président d'une structure qui a fusionné les anciens Ciss (collectifs interassociatifs sur la santé) de Nouvelle-Aquitaine qu'il a sillonnée pendant deux jours en compagnie de l'Angoumoisais Alain Galland, président régional. À la tête de 80 associations et à l'écoute de 3,2 millions de patients adhérents. Nouvelle-Aquitaine «première région fusionnée, particulièrement dynamique».



Sa première visite a été pour la Charente. Alain-Michel Ceretti est venu prendre le pouls du terrain.

Photo Quentin Petit

et à l'expression politique des usagers. On ne peut pas décider pour les gens sans leur demander leur avis. C'est aussi simple que ça. Le système de santé est considéré à juste titre par les Français comme un trésor national et ils n'ont pas du tout l'intention qu'il soit malmené. Il ne faut pas le perdre et il faut l'améliorer. Nous avons des ambitions.

#### Et les moyens?

Le monde de la santé est sans doute le plus complexe. Nous avons besoin d'une formation de base. Autrement, aucun usager ne peut exercer son droit. Il faut que l'on se demande ce qui se passerait si l'on n'était plus là. Ne pas perdre de vue que le grand risque est que le mouvement devienne un faire-valoir. Nous devons être le porte-voix sur un territoire.

#### Désertification, délaïs, votre position est arrêtée?

Nous sommes là pour faire des propositions de réforme qui peuvent déranger un certain nombre de corporatismes. Mais en rap- pelant aux politiques ou aux députés qui, cette semaine, votent sur ces sujets-là, qu'ils doivent prendre des décisions en fonction de l'intérêt de leurs administrés, pas des lobbies qui font la queue à l'Assemblée nationale.

#### Concrètement?

Une liberté d'installation sous condition qu'il y ait besoin de cette spécialité sur le territoire. La liberté d'installation des médecins s'arrête là où commence le besoin vital des malades. Le problème est que le mouvement devienne un faire-valoir. Nous devons être le porte-voix sur un territoire.

convention de l'assurance-maladie. Aujourd'hui, beaucoup de médecins sont contre, veulent le beurre et l'argent du beurre. Ce discours-là, posé, de vérité et de transparence, les politiques en ont peur parce que l'on estime que le lobby et le poids politique de la médecine et des médecins sont à ce point importants qu'ils dépassent le poids de l'intérêt de nos concitoyens.

#### La télémédecine, ce n'est pas une solution?

Le problème des déserts médicaux n'est pas qu'un problème de choix des médecins. Nous sommes passés d'une population masculine à 90 % à une population féminine à plus de 50 % avec une génération qui n'a pas l'intention de faire de son métier un sacerdoce, qui veut pouvoir avoir

une vie de famille, des enfants, s'installer dans des espaces où il y a une vie sociale. Certains territoires ne le proposent pas. Cela va être très compliqué. Il y a dans la e-santé, avec le numérique, des solutions tout à fait envisageables, même si elles ne peuvent pas remplacer le médecin, notamment pour le suivi. Je l'ai vu fonctionner pour la première fois il y a dix ans au Danemark, et ça marche. Mais il ne faut pas considérer qu'un médecin via internet c'est de la médecine. C'est une aide, mais ça va nous permettre de libérer du temps pour les médecins et une e-médecine, c'est toujours mieux que pas de médecine du tout. Mais pas envisageable comme le remplacement, le palliatif de la présence d'un médecin physique.

#### Les mutuelles mettent en place la consultation par internet.

Toute la question est de savoir ce que l'on peut faire et pas faire. Ce n'est pas par internet que vous allez pouvoir diagnostiquer une appendicite. Il y a du bon sens dans cette affaire. Il y a surtout une responsabilité médicale. Il ne faut pas avoir peur de l'évolution de la technologie. On est capable aujourd'hui de piloter à distance un robot de chirurgie. Mais le diagnostic, ça reste de la clinique.

#### Vous remettez en cause la tarification des soins.

La tarification à l'activité a fait oublier l'homme autour de l'organe malade. Il faudra que l'on se pose la question de la tarification. L'aspect qualitatif n'est pas pris en compte. On voit bien qu'il y a une déshumanisation et que le système ne tourne plus rond, même si nous vivons encore dans un paradis sanitaire.

# «Liberté d'installation, sous condition»

Nous sommes là pour faire des propositions de réforme qui peuvent déranger un certain nombre de corporatismes.

#### Vous êtes un lobby?

Alain-Michel Ceretti. On a cette ambition. La loi, en créant France Assos Santé, crée clairement un contre-pouvoir qu'elle finance, par ailleurs, à travers les augmentations du prix du tabac. Un contre-pouvoir un peu à l'image de ce que peut être un syndicat, avec des cotisants, des adhérents, une aide publique, des missions de service public. Et un financement sanctuarisé.

#### Et un vrai acteur de la santé?

La loi Kouchner a donné en 2002 des droits nouveaux aux malades